



Vendredi 20 mai 2022

Nouveau gouvernement

« J'adresse toutes mes félicitations à Elisabeth Borne, Première ministre, et souhaite que son nouveau gouvernement place l'artisanat au cœur de la politique économique de notre pays »

Joël Fourny, président de CMA France

Lundi, le chef de l'Etat a décidé de confier à Elisabeth Borne, Première ministre, la responsabilité de former un nouveau gouvernement. Le réseau des CMA se réjouit de la nomination de cette femme d'expérience et de dialogue qui a démontré, lors du précédent quinquennat, qu'elle était un interlocuteur à l'écoute des besoins du secteur de l'artisanat notamment dans les domaines liés à la formation professionnelle et l'apprentissage.

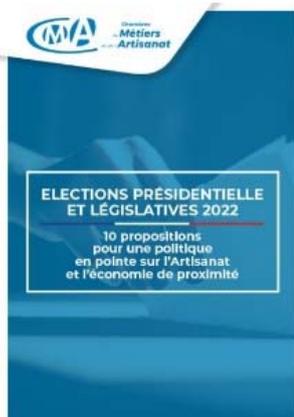
« J'adresse toutes mes félicitations à Elisabeth Borne, Première ministre, ainsi que tous mes vœux de réussite à son nouveau gouvernement. Elisabeth Borne est une femme d'expérience et de dialogue, dont nous avons pu apprécier l'écoute attentive à de nombreuses reprises. Elle connaît l'engagement et l'action du réseau des CMA et sait pouvoir compter sur notre mobilisation active aux côtés du gouvernement pour garantir l'avenir du secteur de l'artisanat. » **a déclaré Joël Fourny, président de CMA France.**

Au regard du contexte actuel et des inquiétudes ressenties par de nombreux chefs d'entreprise artisanale, le réseau des CMA a engagé ses ressortissants à pousser les portes de leur CMA pour faire le point sur leur situation et les accompagner dans la recherche de solutions. A ce titre, nous resterons un partenaire de terrain attentif et engagé auprès du gouvernement pour garantir l'avenir du secteur et faire de l'artisanat un pilier de l'économie française dans l'intérêt du développement des territoires comme des entreprises artisanales.

Fort de son maillage territorial et d'une connaissance fine des besoins des entreprises, le réseau des CMA est en hyper-proximité avec la réalité économique et les besoins des territoires. C'est la raison pour laquelle CMA France engage le nouveau gouvernement à **s'appuyer sur l'expertise et l'efficacité des CMA pour informer, accompagner et relayer les besoins des artisans comme la mise en œuvre des politiques publiques.**

« Ce dialogue constructif et cette collaboration efficace avec l'Etat doit se poursuivre et s'amplifier pour maintenir la dynamique de l'apprentissage et garantir l'avenir d'un secteur qui fait face à de nombreuses tensions et défis. Le poids économique de nos entreprises comme son maillage territorial en fait un acteur central de l'économie de proximité. L'artisanat n'aspire qu'à une chose : être au cœur de la croissance durable de l'économie de notre pays », a ajouté Joël Fourny.

En sa qualité de premier réseau d'accompagnement des entreprises artisanales, CMA France adresse tous ses vœux de réussite à **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique, à **Amélie de Montchalin**, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires ainsi qu'à **Olivier Dussopt**, ministre du Travail, du Plein-emploi et de l'Insertion et souhaite que dans les prochaines semaines des interlocuteurs dédiés à l'apprentissage et à l'artisanat soient désignés afin **de poursuivre la collaboration mise en place lors du dernier quinquennat pour que l'artisanat continue d'être une force d'avenir et un atout pour la France.**



10 mesures pour l'avenir de l'artisanat

Après les avoir sondés et testés auprès des artisans, le réseau des CMA porte 10 propositions à l'attention des candidats aux élections législatives.

Retrouvez l'ensemble des 10 propositions des CMA dans le Livre blanc en ligne [ici](#)



Contact presse : Manon Caenen - m.caenen@the-arcane.com / 06 69 90 69 15



cma-france.fr